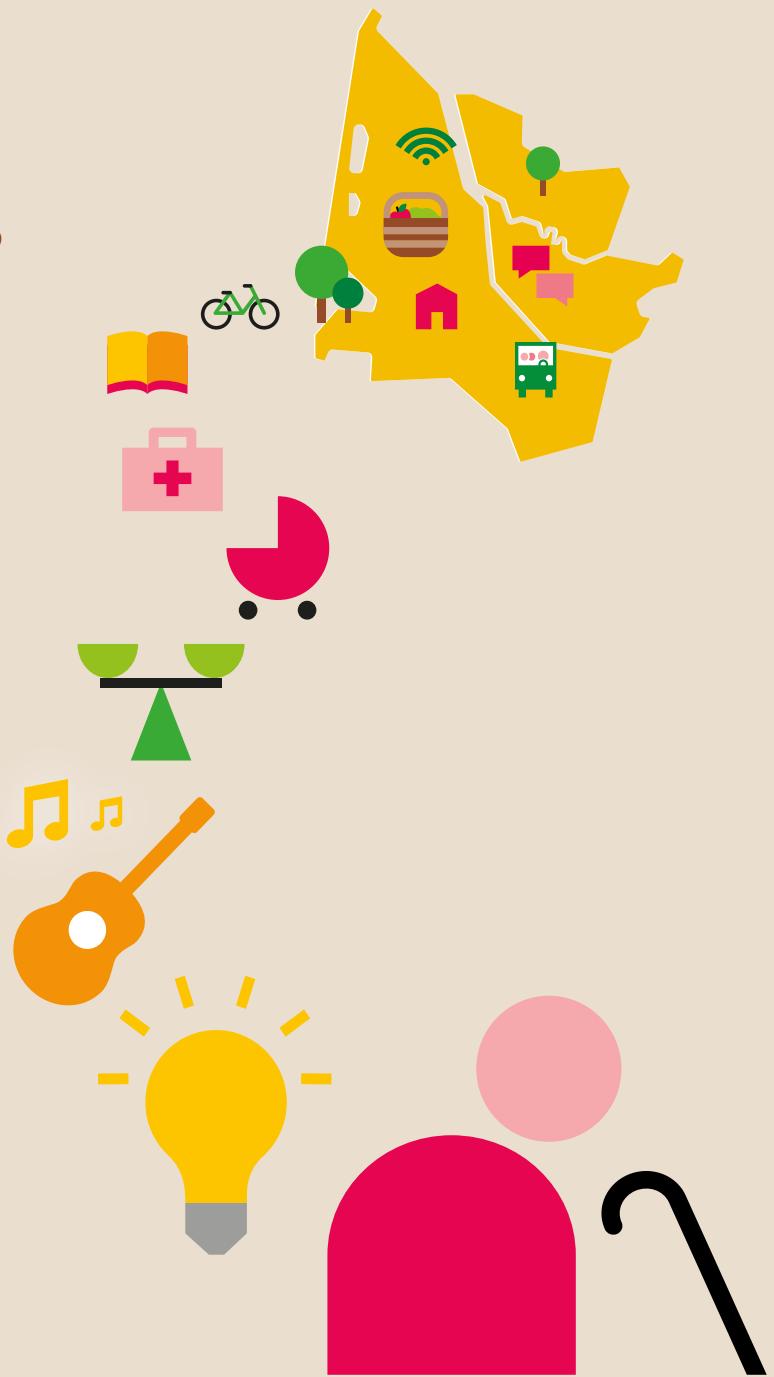


CONFÉRENCE DE PRESSE

MERCREDI 15 JANVIER 2025

L'Économie Sociale et Solidaire, l'énergie de la Gironde



Sommaire

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : GRANDE CAUSE 2025 !

P.4

MUTUELLE GIRONDINE : DONNONS LE POUVOIR À CHACUN DE SE SOIGNER

P.6

L'Économie Sociale et Solidaire : Grande Cause 2025

Le Département de la Gironde consacre sa Grande Cause 2025 à l'Économie Sociale et Solidaire. Il souhaite marquer son engagement à développer une ESS populaire, favorisant le lien social, pourvoyeuse de d'emplois locaux non-délocalisables et de services partout en Gironde, dans le respect de la multitude des envies et des vies.

« *À rebours d'une économie de marché verticale et déconnectée du terrain qui entraîne prédatation environnementale, repli, exclusion sociale et sentiment d'abandon, notre projet politique partagé entend défendre l'intérêt général par la mise en œuvre conjointe d'une action publique de proximité* » - Jean-Luc Gleyze, Président du Département de la Gironde

39 M€
de soutien aux organisations de
l'ESS en Gironde en 2023

900 ETP
équivalent emploi temps plein

L'ESS est la forme d'économie et d'organisation qui sert avant tout le collectif et l'intérêt général, et n'a pas pour vocation première de faire du profit mais d'abord de profiter à l'humain, dans le respect de son environnement.

La Grande Cause sera l'occasion de multiplier les rencontres entre acteurs, élus locaux, services du Département et citoyens pour engager de nouvelles modalités de partenariats avec par exemple les EHPAD, les associations d'insertion, les espaces de lien social, au profit d'un Service public de proximité pour toutes et tous.

Face aux dérives récentes du secteur social lucratif, le Département prend sa part pour mieux s'outiller et développer de nouvelles perspectives avec les structures dont l'activité est non lucrative, ou lorsque les bénéfices sont majoritairement réinvestis dans le projet social qu'elles portent.

En Gironde l'ESS représente 8% du total des établissements employeurs du territoire (4178 associations, 401 coopératives, 148 mutuelles et 39 fondations) et 9,8% du total des emplois publics et privés.

3

Pôles ESS
Girondins

10%
des emplois publics
et privés en Gironde

Les 3 « Pôles ESS » Girondins : développer l'ESS en ruralité

Le Département participe activement à l'animation des territoires avec l'appui des pôles ruraux de l'ESS en Gironde :

- en Libournais avec l'Usine Végétale ;
- en Sud-Gironde avec Cap Solidaire ;
- et en Médoc avec Médoc Tiers-Lieux.

Ils ont pour missions d'être les relais locaux de la CRESS et des têtes de réseau de l'ESS sur les territoires.

Engagement du Département auprès des organisations de l'ESS

Le Département a soutenu en 2023 près de 1 900 organisations de l'ESS pour un montant moyen de subvention par organisation de 21 200 €. Grâce à ce soutien, le Département participe à la création d'emplois partout en Gironde avec plus de 900 ETP (équivalent temps plein). Le soutien aux organisations de l'ESS est conséquent et implique l'ensemble de la collectivité. Il se stabilise à hauteur de 39 M€ en subventions, preuve que l'ESS irrigue l'action départementale.

Le Forum mondial de l'ESS à Bordeaux

La 7ème édition du Forum mondial de l'ESS GSEF (Global Forum for Social and Solidarity Economy) aura lieu du mercredi 29 au vendredi 31 octobre 2025 à Bordeaux. Le 28 octobre, 9 parcours territoriaux seront proposés aux participants en Nouvelle-Aquitaine et permettront d'aller à la rencontre d'initiatives et de dynamiques issues de l'ESS. 4 de ces parcours, co-organisés par la Région, le Département de la Gironde, la CRESS, les Pôles ESS ruraux et le Collectif Territorial MAREES se dérouleront en Gironde.

Feuille de route de l'ESS en Gironde



Philosophie générale

- ▶ Accompagner la généralisation de l'ESS.
- ▶ Faire que la solidarité ne soit pas une option mais une obligation dans un monde aux ressources limitées.
- ▶ Affirmer le rôle du Département de la Gironde en tant qu'acteur de l'ESS, de par ses compétences en matière d'action sociale notamment, et ce malgré la perte de la compétence économique suite à la loi Notre.



Propositions

- ▶ Accroître une approche coordonnée de l'action départementale en faveur de l'ESS et du développement territorial.
- ▶ Développer une culture commune de l'ESS au sein du Département.



Axes stratégiques

- ▶ Rendre visible et visible l'action du Département en faveur de l'ESS.
- ▶ Soutenir les initiatives et l'écosystème de l'ESS, en particulier en ruralité.
- ▶ Participer au développement des territoires via les dynamiques de coopération (PoESS Ruraux).
- ▶ Sensibilisation des jeunes à l'ESS et Commande publique responsable.

Mutuelle Girondine : donnons à chacun le pouvoir de se soigner !

Conscient du nombre important de Girondines et Girondins n'ayant pas recours à une complémentaire santé, le Département a lancé le 9 avril 2024 un appel à partenariat dans le cadre de sa Stratégie départementale de la Santé et du Prendre soin. Cette initiative vise à créer une mutuelle locale et solidaire.

La collectivité a été accompagnée dans cette démarche par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM de la Gironde) qui a identifié que 11 % de ses affiliés, principalement des 20-39 ans, n'avaient pas accès à une complémentaire santé en 2022. Or, les personnes sans couverture santé sont deux fois plus susceptibles de renoncer aux soins.

Entre **11%** et **14%**
des Girondines et des Girondins
ne sont pas couverts par une
complémentaire santé

Soit entre **178 000**
et **227 000**
personnes en Gironde

De **8%** à **12%**
d'augmentation des tarifs
des mutuelles en 2024

Ce nouveau dispositif vient ainsi compléter les actions du Département en matière d'accès au droit et de soin. La collectivité a la volonté de donner le pouvoir à chacune et chacun de se soigner en portant une attention particulière aux plus vulnérabilisés et de contribuer ainsi à réduire les inégalités sociales de santé.

Le Département n'est pas financeur de ce dispositif, ni assureur, ni souscripteur du contrat, mais facilite la mise en relation des personnes intéressées avec MUTAMI, qui contractualisera directement avec elles.

Ce partenariat, formalisé par une convention signée le 15 janvier 2025, s'étendra sur une période de trois ans, reconductible.

Cet appel à partenariat était ouvert à tous les représentants d'une complémentaire santé régie par le code de la mutualité, habilitée à proposer des contrats de mutuelle complémentaire santé sans résserver ce projet à des entreprises du secteur de l'Économie Sociale et Solidaire.

L'offre mieux-disante **à l'issue d'une procédure transparente avec publicité et mise en concurrence**, a été proposée par MUTAMI, structure sous statut ESUS relevant du champ de l'ESS. Ceci fait apparaître la capacité des acteurs de l'ESS à proposer un modèle consolidé pour faciliter l'accès au soin du plus grand nombre, en partenariat avec les collectivités.

Que propose la Mutuelle Girondine ?

- Des tarifs préférentiels négociés (pas d'augmentation à partir de 70 ans)
- Pas de limite d'âge ni de questionnaire de santé
- Pas de droit d'entrée ni de délai de carence
- Un service d'assistance vie quotidienne inclus
- Espace prévention en ligne et application mobile
- La prise en charge du sport sur ordonnance (activité physique adaptée / uniquement pour niveaux de garantie 2 et 3)

Pour qui ?

Tous les résidents de la Gironde affiliés au régime obligatoire de la Sécurité Sociale et à jour des droits pourront être bénéficiaires de cette mutuelle.

Comment souscrire ?

Un conseiller de proximité dédié s'occupera de tout, y compris de la résiliation d'un éventuel contrat en cours. Il conviendra de fournir les documents habituels à toute souscription : un justificatif de domicile, l'attestation de droits de l'Assurance Maladie, la copie de la carte d'identité, un RIB.



Des réunions publiques et permanences seront organisées avec Mutami sur l'ensemble du territoire pour présenter la Mutuelle Girondine.

Les premières dates :

- Bordeaux Métropole : mercredi 29 janvier à 18h30 à la salle Saint-Maurice à Bègles, 105 avenue Alexis Capelle
- Haute-Gironde : mercredi 5 février à 18h30 à la Halle aux grains à Étauliers, 55 rue Principale
- Libournais : mercredi 12 février à 18h30 à la salle municipale Clarisse Brian-Reclus à Sainte-Foy-la-Grande, 8 rue Jean-Louis Faure

Pour retrouver les lieux et horaires des permanences au sein des Maisons du Département des Solidarités : gironde.fr/mutuelle-girondine

COMMUNICATION DE LA MUTUELLE RETENUE

Chez Mutami, chaque adhérent compte.

Bien plus qu'une simple mutuelle, c'est une structure agréée Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale.

Choisir Mutami, c'est rejoindre une mutuelle bâtie par et pour ses adhérents, sans actionnaire, où chaque excédent est réinvesti pour améliorer les services et renforcer la prévention.

Depuis 1962, Mutami fait de la santé accessible sa mission principale et accompagne ses adhérents, même dans les moments difficiles, pour garantir un accès simplifié et équitable aux soins.

Avec des remboursements sous 72 heures et des solutions personnalisées, les équipes bordelaises sont à vos côtés, à chaque étape de votre vie, pour placer votre bien-être au cœur de ses priorités



D'autres temps forts à venir

Collèges



Quatre collèges seront prochainement inaugurés : Montussan (nouveau collège), Lussac, Parempuyre, Blanquefort (restructurés) et deux premières pierres seront posées à Coutras et au Taillan-Médoc ;



Gironde Haut Méga

La fin du chantier Gironde Haut Méga au printemps avec déjà +93% du Département couvert, soit 489 878 prises construites ;



Cahiers de doléances girondins

Les résultats de la thèse CIFRE consacrée aux cahiers de doléances girondins à l'automne. L'objectif : s'appuyer sur l'expérience citoyenne et l'analyse universitaire des cahiers afin de disposer d'une analyse territorialisée des doléances à traduire en actions publiques ;



Accueil de proximité pour les Girondines et les Girondins

Deux nouveaux locaux pour le service public départemental, pour mieux accueillir et répondre aux attentes des Girondines et des Girondins, seront inaugurés : une nouvelle MDS à Pauillac, un nouveau PTS à Langon.

Contacts presse

Typhaine Cornacchiari

06 18 18 22 44

typhaine.cornacchiari@gironde.fr

Anne-Gaëlle Mc Nab

06 28 20 65 31

anne-gaelle-mcnab@gironde.fr

Marie-Hélène Popelier

06 22 29 26 72

m.popelier@gironde.fr

Adrien Montiel

06 01 11 07 39

a.montiel@gironde.fr

Site : Gironde.fr

Facebook : Département de la Gironde

Twitter : [@gironde](https://twitter.com/gironde)